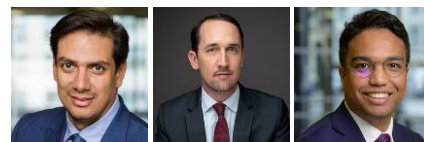


TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 JANVIER 2026



Alvaro
Ruiz-Navajas

Pierre
Schang

Jisia
Ranaivosoa

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : -chercher à offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance liée à un portefeuille composé d'actions d'entreprises, sans contrainte géographique, sectorielle ou de capitalisation et dont une part importante de l'activité relève directement de la thématique environnementale : et -poursuivre un objectif d'investissement durable en investissant dans des actions de sociétés exerçant une activité ayant pour but de développer des technologies propres ou d'améliorer la protection de l'environnement, selon l'analyse du Délégué de Gestion Financière.

Actif net global 86,18 M€
VL part I 2 236,36 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI AC World Climate Change dividendes nets réinvestis (en euro)	100%
---	------

* Depuis le 04 févr. 2022

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	31/01/2011
Date de 1ère VL de la Part	31/01/2011
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification AMF	Actions internationales
Classification SFDR	Article 9
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0010940882
Ticker Bloomberg part I	LBPRAEI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	12h15
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	10 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,03% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Calcul des commissions liées aux résultats	20% de la surperformance nette de frais de gestion fixes de la part I
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™
Sector Equity Ecology

NOTATION MORNINGSTAR™
SUSTAINABILITY™

NOTATION QUANTALYS™
Actions Sectorielles
Environnement

★★★★★
Au 30-09-2025

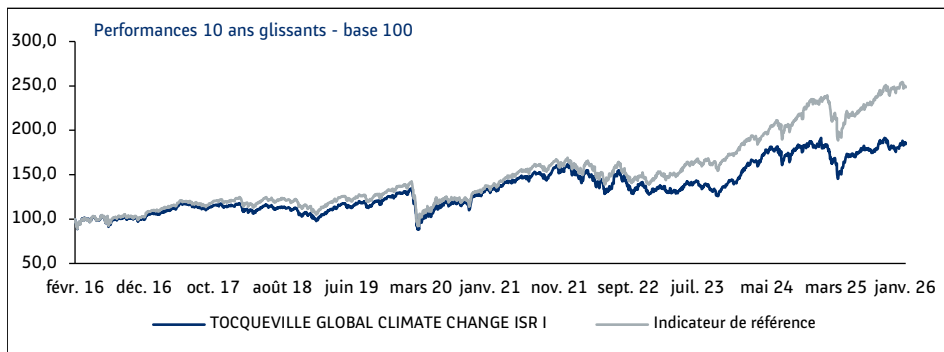
★★★★★
Au 31-08-2025

★★★★★
Au 31-10-2025

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
Risque le plus faible						Risque le plus élevé

Performances arrêtees au 30 janvier 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	2,95%	2,95%	0,75%	37,81%	42,45%	84,50%
Indicateur de référence	0,55%	0,55%	5,07%	67,22%	87,35%	147,78%
Ecart de performance	2,40%	2,40%	-4,32%	-29,41%	-44,90%	-63,28%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	-0,31%	24,70%	12,38%	-19,55%	22,55%
Indicateur de référence	7,26%	32,57%	24,39%	-16,29%	24,91%
Ecart de performance	-7,57%	-7,87%	-12,01%	-3,26%	-2,36%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	11,28%	7,33%	6,31%
Indicateur de référence	18,69%	13,36%	9,49%
Ecart de performance	-7,41%	-6,03%	-3,18%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	13,27%	15,97%	14,91%	16,19%	16,62%
Volatilité de l'indicateur de réf.	11,25%	15,94%	13,75%	14,86%	16,17%
Tracking error	6,97%	9,27%	8,32%	7,54%	5,51%
Ratio de Sharpe	0,02	-0,09	0,55	0,34	0,34
Ratio d'information	-2,20	-0,47	-0,89	-0,80	-0,58
Beta	-	0,83	0,90	0,96	0,97

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	-34,49%	19/02/2020	18/03/2020	296 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

En janvier, dix pays européens ont signé un engagement prévoyant 9,57milliards d'euros d'investissements et 1007GW de capacité en énergie éolienne offshore dans le cadre de projets conjoints en mer du Nord, appelé la Déclaration de Hambourg. Ces projets seront directement connectés à plus d'un pays, afin de rendre les infrastructures plus efficaces en termes d'empreinte environnementale et de performance globale et devrait créer plus de 90.000 emplois et réduire les coûts de production d'électricité. À une époque où la souveraineté devient l'un des enjeux majeurs, la sécurité énergétique demeure au premier plan et les investissements dans ce secteur continuent d'augmenter. L'électrification comme la souveraineté énergétique sont deux axes centraux du fonds Tocqueville Global Climate Change ISR.

Tocqueville Global Climate Change ISR a nettement surperformé son indicateur de référence en janvier, grâce à son exposition dans les semiconducteurs, dans l'électrification et dans les renouvelables. Les meilleurs contributeurs à la performance relative du portefeuille ont été ASMI (+37%), TSMC (+13%), Prysmian (+16%), Eaton (+9%) et HASI (+8%). A l'inverse, les plus fortes contributions négatives en relatif sont venues de First Solar (-15%), Badger Meter (-18%), Microsoft (-12%) et SAP (-18%).

Le mois a été particulièrement actif en termes de mouvements : nous avons rentré Atlas Copco, ASML, Unibail, NextPower et Bloom Energy en portefeuille, et à l'inverse nous avons sorti Badger Meter et Bentley Systems, tout en réduisant First Solar, SAP et ASMI.

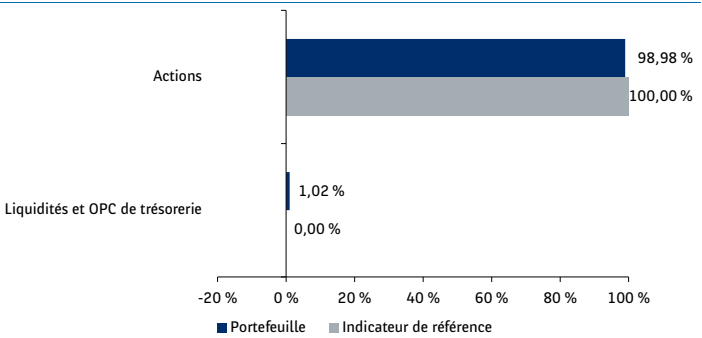
TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

30 janvier 2026

MSCI AC World Climate Change dividendes nets réinvestis (en euro)

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	42
Exposition globale	98,98%
Risque spécifique (1 an)	8,87%
Risque systématique (1 an)	13,28%
Poids des 10 premiers titres	43,19%
Poids des 20 premiers titres	68,62%

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	6,87%
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	Etats-Unis	6,10%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Technologies de l'Information	Taiwan	5,25%
HA SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE CAPITAL INC	Finance	Etats-Unis	4,82%
EATON CORP PLC	Industrie	Etats-Unis	3,54%
EMERSON ELECTRIC CO	Industrie	Etats-Unis	3,47%
EQUINIX INC	Immobilier	Etats-Unis	3,40%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	Etats-Unis	3,36%
XYLEM INC/NY	Industrie	Etats-Unis	3,33%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	3,04%

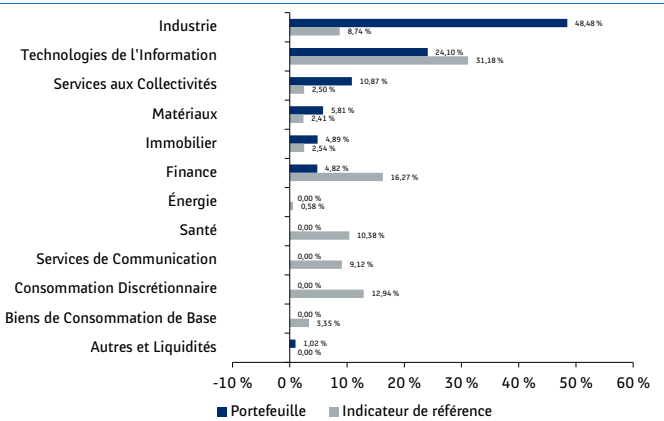
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
HA SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE CAPITAL INC	4,82%	-	4,82%
EATON CORP PLC	3,54%	0,07%	3,47%
EMERSON ELECTRIC CO	3,47%	0,04%	3,43%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	5,25%	1,85%	3,40%
XYLEM INC/NY	3,33%	0,05%	3,29%

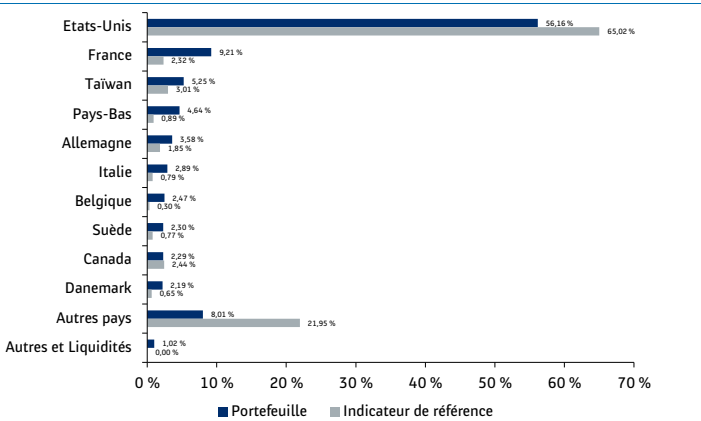
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
APPLE INC	-	4,66%	-4,66%
ALPHABET INC	-	3,89%	-3,89%
AMAZON.COM INC	-	3,36%	-3,36%
TESLA INC	-	3,32%	-3,32%
BROADCOM INC	-	2,12%	-2,12%

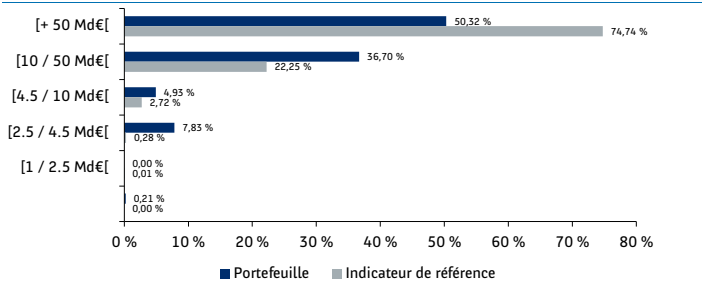
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



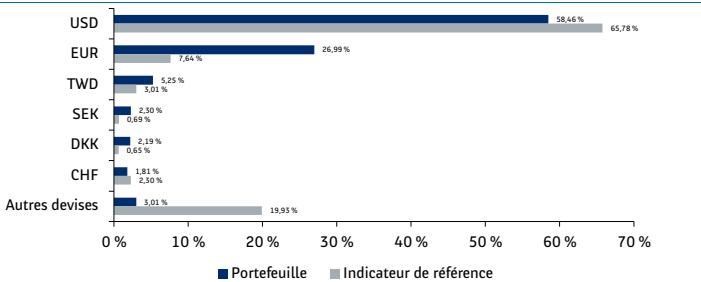
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 JANVIER 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	30%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	5,27
Score GREaT pivot ⁴	5,02

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.

² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.

³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.

⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Énergétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

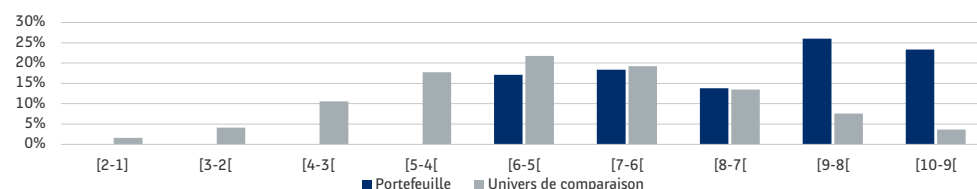
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,86	98,7%	5,72	99,9%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	7,29	98,7%	5,75	99,9%	
E - Transition Énergétique	7,76	98,7%	5,83	99,9%	
T - Développement des Territoires	7,21	98,7%	5,67	95,9%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	5,2%	10,00	21,4%	32,2%	17,6%	28,7%
FIRST SOLAR INC	2,1%	10,00	7,7%	32,5%	25,4%	34,4%
XYLEM INC/NY	3,3%	10,00	12,2%	31,4%	28,0%	28,4%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	1,5%	10,00	23,5%	19,9%	33,5%	23,1%
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	1,5%	9,72	7,8%	30,7%	25,6%	36,0%

TOCQUEVILLE GLOBAL CLIMATE CHANGE ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 JANVIER 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

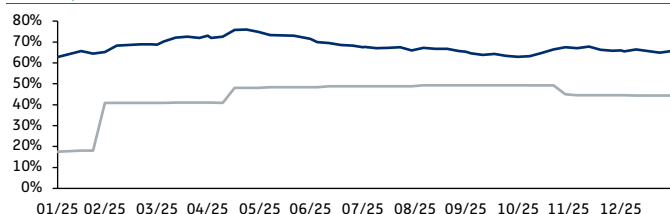
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	88,4%	80,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

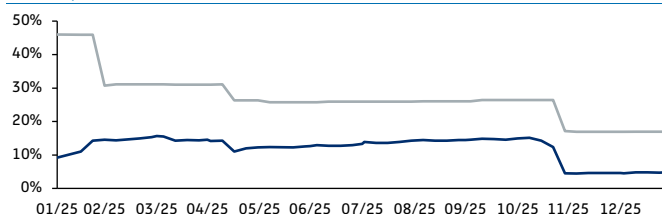
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	65,7%	44,4%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	4,9%	17,0%
Taux de Couverture	70,1%	58,4%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.